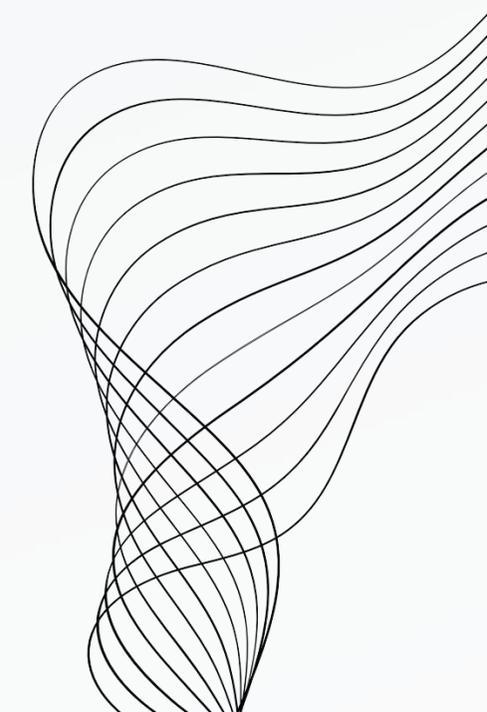




VERS UN PROJET
CULTUREL
DE TERRITOIRE
2024-2025



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération



LE TERRITOIRE DE L'OUEST RHODANZIEN



577 km²
intercommunalité
la plus vaste du Rhône



80 %
La surface de la COR recouverte
de forêts, arbres ou espaces verts



20 870 €
Le salaire médian
sur la COR (22 990€
dans le Rhône)



13 %
de logements vacants
(8,2 % en France)



**87 personnes
de + 65 ans** pour
100 de - de 20 ans (80
pour 100 en France)



40 %
des actifs occupés
travaillent à l'extérieur
du territoire



67 %
La part des achats loisirs et
équipements de la personne/maison
réalisés à l'extérieur du territoire

27% de la population
a moins de 25 ans

31 communes
dont 5 de plus de
2000 habitants

130 acteurs culturels identifiés*
dont 80 artistes
sur 26 communes

Musique (54%)

Théâtre (17%)

Arts visuels (13%)

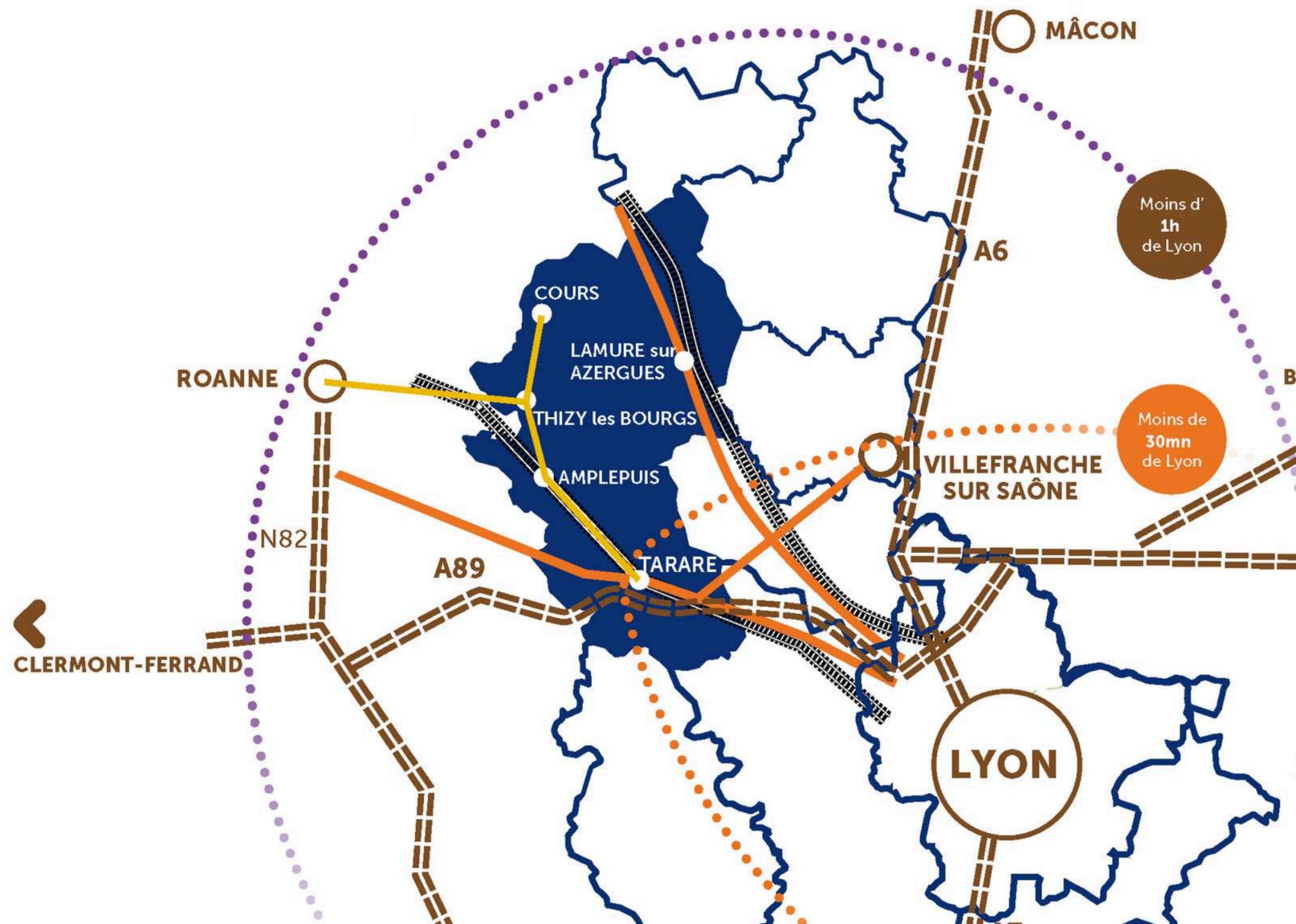
Danse (11%) Audiovisuel/
photo (5%)

* répertoire culturel

60% des jeunes

bénéficient d'un projet
d'éducation artistique et
culturelle en temps
scolaire

* Label 100% EAC



**c'est une
organisation de
l'action collective
à inventer**

en combinant
développements
artistique,
culturel et
territorial

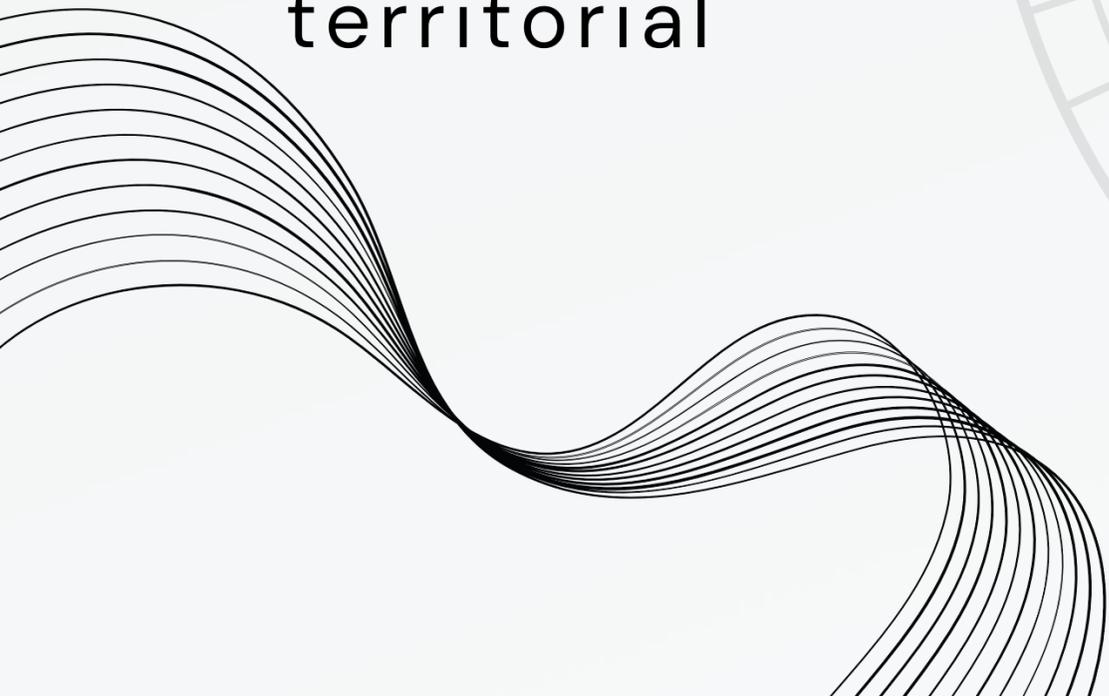
à l'échelle de
notre territoire
et à sa mesure

ayant le bien
commun
territorial en
perspective



**QU'EST-CE
QU'UN PROJET
CULTUREL DE
TERRITOIRE ?**

formalisé par un ou plusieurs documents
stratégiques négociés et délibérés



POUR QUOI FAIRE ?



- améliorer la lisibilité et la place de la culture
- alimenter et structurer le secteur culturel à l'échelle du territoire, tout en reconnaissant la diversité des acteurs
- favoriser la coopération et la transversalité
- se fixer des objectifs et priorités en terme de politique publique



UN SOCLE POLITIQUE

[https://www.ouestrhodanien.fr/
projet-de-territoire/](https://www.ouestrhodanien.fr/projet-de-territoire/)

En quoi la culture
peut participer à
la transition
écologique et
énergétique ?

En quoi la culture
peut participer à
une stratégie
pour renforcer
l'attractivité
du territoire ?

En quoi la culture
peut participer à
oeuvrer pour un
développement
homogène ?

DES MOYENS CONSTANTS

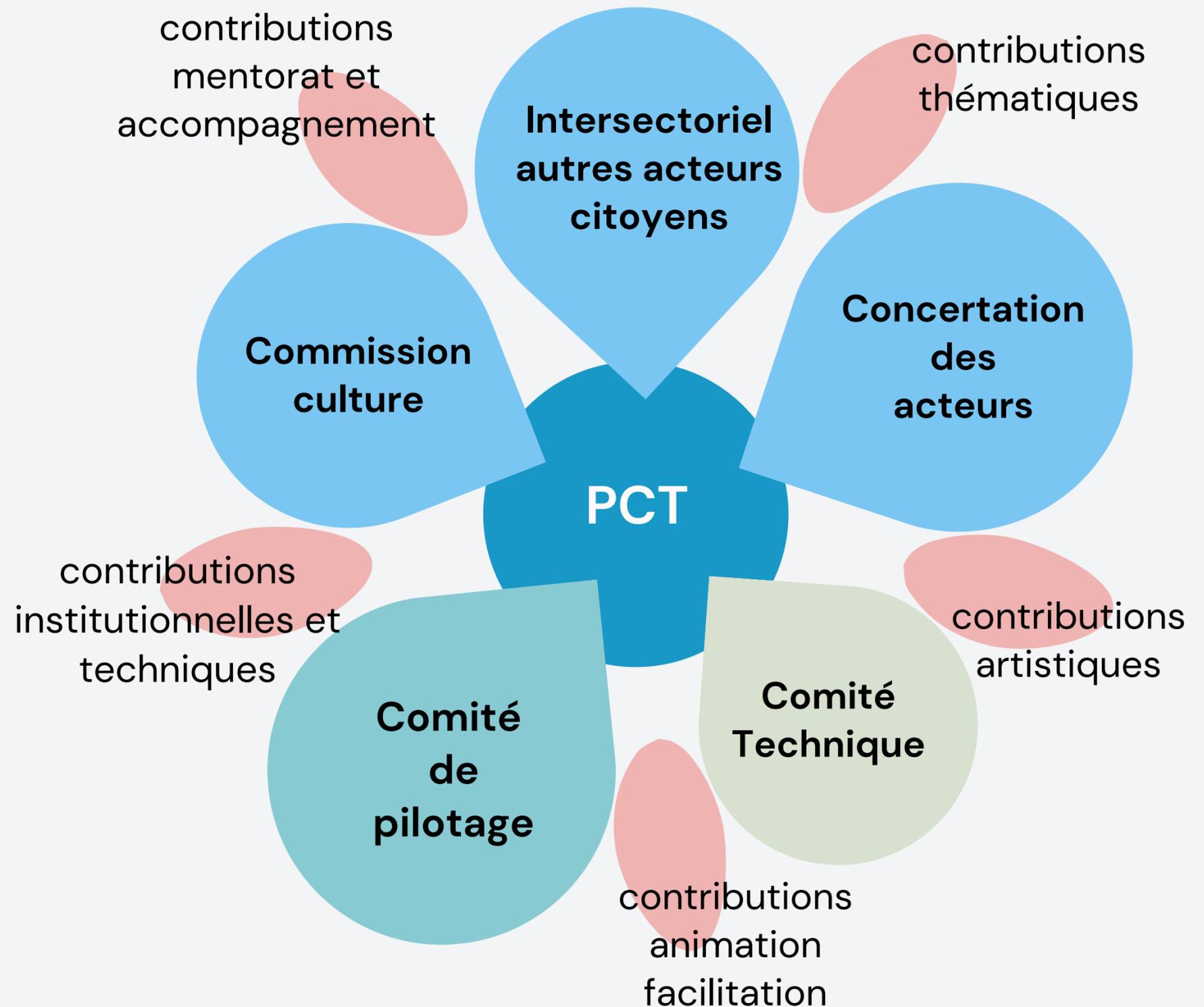
Cette démarche a été adoptée dans le plan de mandat de la COR, elle est approuvée et construite en concertation avec les partenaires DRAC, Région Auvergne Rhône-Alpes et Département du Rhône dans le prolongement de la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle, renouvelée et élargie fin 2022 "Vers un projet culturel de territoire".

Cela permet pour l'instant de dégager des moyens principalement humains au sein de la Direction du rayonnement culturel, touristique et sportif de la COR pour se former et élaborer le PCT sur 2024 et 2025.

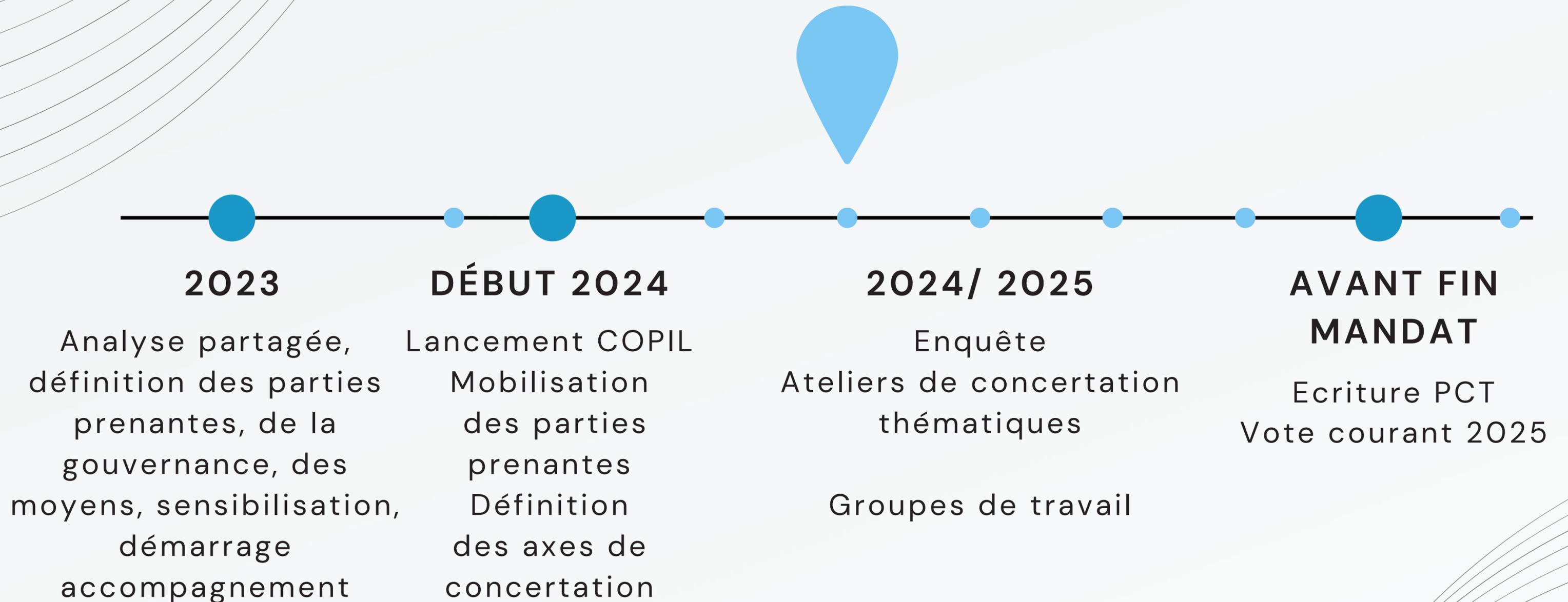


UNE VOLONTÉ DE CO-CONSTRUCTION

La démarche associe tout acteur ou habitant soucieux de la place de culture pour comprendre les enjeux et formuler collectivement des orientations.



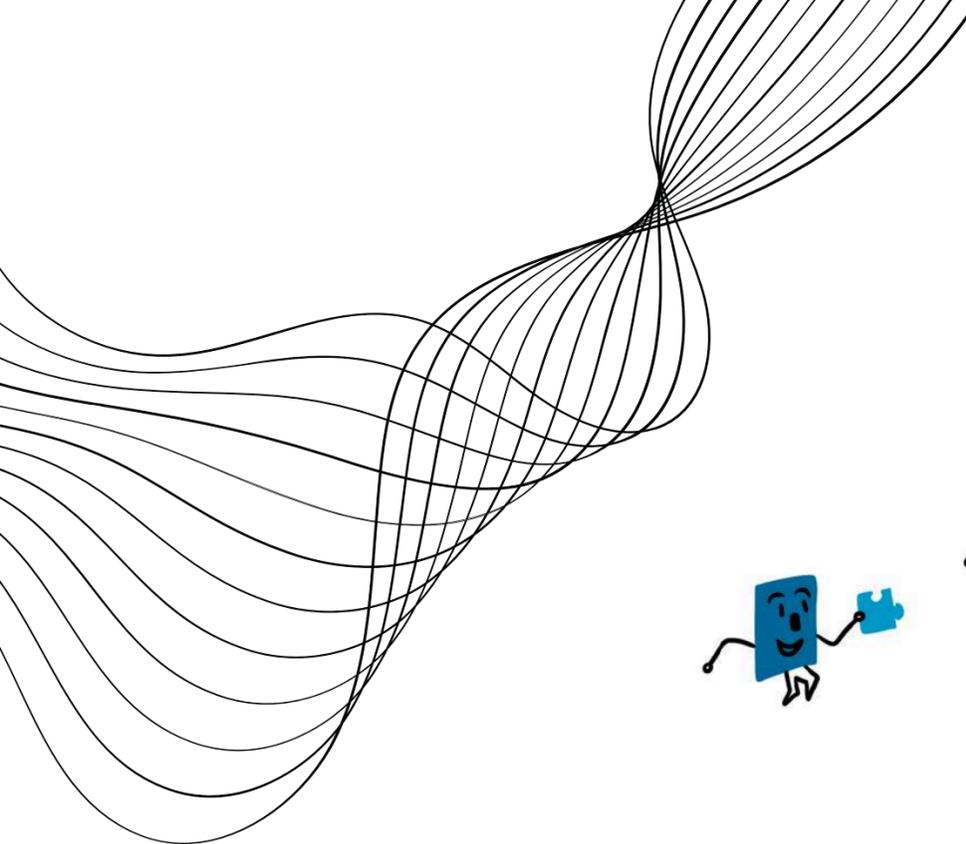
CHRONOLOGIE



L'ENQUÊTE CULTURE

De juin à septembre 2024, plus de 450 personnes du territoire ont été questionnées sur leur rapport à la culture, lors d'entretiens individuels ou collectifs, et en ligne.

VOIR LES RÉSULTATS



3 ateliers pour construire
un **PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE** partagé.

CULTURE

&

TERRITOIRE



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération



ATELIER #1

MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

QUELLE PLACE POUR LES GENS ?

ATELIER #2

MARDI 12 NOVEMBRE 2024

CULTURE, TRANSITIONS ET COOPERATIONS

ATELIER #3

LUNDI 9 DECEMBRE 2024

QUEL(S) RECIT(S) POUR NOTRE TERRITOIRE ?



Cette démarche est élaborée et animée par l'équipe Culture de
la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

Contact : spectacles@c-or.fr

Tel : 04 74 05 51 05

Référente : Anaïs Eschenbrenner, chargée de mission culture